

"Omnibus  
utes les né-  
corps trou-  
reille atten-  
n secours

dont l'hu-  
et spécial,  
celle des  
e-Famille",  
ue, se pro-  
chée et la-  
n de Na-

cation; il les voulut indépendantes des deux Instituts des Pères et des Soeurs de Ste Croix.

Telle fut l'origine de la Communauté des Petites Soeurs, comme on les désigna dès le début. C'était le 5 octobre 1874.

Les vocations ne tardèrent point à affluer en abondance. Jetée dans une terre féconde, au milieu de cette courageuse population acadienne, où la foi, en dépit des obstacles, est restée si vive et si tenace, la petite communauté ne pouvait trouver de milieu plus favorable à son développement. Et la grâce de Dieu, comme une rosée féconde, faisait germer, nombreuses et solides, les vocations religieuses au milieu de ces jeunes acadiennes que des événements malheureux avaient pu condamner à la pauvreté et à l'ignorance, sans pouvoir jamais les dépouiller de la grâce et de la vertu.

Le collège de Memramcook devint ainsi le berceau, le noviciat et la maison-mère de la Communauté. L'évêque de St Jean, Mgr. Sweeney, sans

accorder à l'oeuvre naissante une approbation canonique, daigna néanmoins en sanctionner toutes les professions religieuses.

Mais ce n'était là qu'un arrangement provisoire; et en 1894 on n'avait pas encore pu obtenir de l'Ordinaire l'autorisation d'exister canoniquement. Aussi le P. Lefebvre, qui sentait sa fin prochaine, travaillait-il ardemment à assurer l'avenir de ses Petites Soeurs, quand la Providence y pourvut dans la personne de Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, qui leur ouvrit gracieusement les portes de son diocèse en 1895. Dès le 5 octobre 1895, le noviciat et la maison-mère s'y voyaient transportés, à la grande allégresse d'une centaine de religieuses qui avaient déjà pris place dans les rangs de la Communauté. Et le 26 janvier suivant, Sa Grandeur publiait un mandement d'érection canonique, qui assurait définitivement la stabilité de l'oeuvre de la Rde Mère Marie-Léonie.



## L'esprit de la Société.

Le nom seul de la Société nous donne déjà une idée de son esprit: les Petites Soeurs de la Sainte-Famille, nom choisi à dessein par la Vénérée Fondatrice elle-même, qui a voulu jeter sur sa Communauté naissante le voile de l'humilité.

Par humilité elle accepte pour ses Filles le dernier rang, la condition la plus effacée. Oui, elles seront petites quant au rang, à la condition, écar-

tant ainsi d'elles toute comparaison avec les autres Instituts ou plus anciens qu'plus renommés dans l'Eglise; mais elles devront s'efforcer de devenir grandes quant au mérite, quant aux qualités de l'esprit et du coeur, quant aux vertus solides et à la perfection à atteindre.

L'esprit de la Société sera donc l'humilité.

Mais ce n'est point assez. Elle